

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

Je représente la voix des parents des élèves de l'Athénée Joseph Bracops, pour mettre en lumière les problématiques structurelles rencontrées.

En tant que parents, nous avons des vies déjà bien remplies et venir ici, faire les démarches, s'organiser en tant que collectif, nous a pris énormément d'énergie mais nous le faisons car nous prenons nos responsabilités. Nous voulons mettre en lumière les choses qui ne fonctionnent pas aujourd'hui.

Nous ne pouvons plus fermer les yeux et nous attendons de la Commune, du Pouvoir organisateur (PO) et de la Direction qu'ils en fassent de même.

Il est temps que chacun prenne ses responsabilités. Que des engagements soient pris, avec un plan d'action concrets. Nous sommes soucieux de l'avenir de nos enfants et nous estimons que chaque élève de l'AJB doit avoir les mêmes chances de réussite que dans tout autre établissement scolaire.

La période « Covid », qui a duré 2 ans, a accentué les inégalités, que les élèves vivaient à l'athénée, par rapport à d'autres établissements. En effet, l'établissement ne possède pas d'outil de communication entre l'école et les parents mais uniquement une application « Happi », qui permet à certains professeurs de laisser des devoirs à faire par les élèves. Alors que dans d'autres écoles secondaires, il existe le « Smartschool » ou une plateforme « Teams » qui permettait aux élèves et aux parents de rester connectés avec le professeur.

Nous avons interpellé le PO en Conseil de Participation et cela fait maintenant 2 ans que la discussion est ouverte pour décider de la plateforme qui pourrait être utilisée. Ce type de plateforme aide à faire un meilleur suivi de la scolarité et permet une meilleure communication entre les professeurs et les parents qui doivent travailler main dans la main pour s'assurer que les élèves réussissent et éviter le décrochage scolaire.

Il est aussi important de ne laisser personne de côté et de prévoir du matériel informatique pour les familles n'ont pas les moyens comme cela avait été fait pendant la période « Covid » et de prévoir également l'accès aux outils informatiques et une connexion à internet au sein de l'école. L'école a inauguré son annexe il y a de cela 3 ans, la majorité des classes ont des TBI mais ... pas de connexion Internet. Le problème a été soulevé dès le départ, et la solution n'est toujours pas en place.

Depuis l'année passée, les parents sollicitent régulièrement la direction sur le problème des photocopies. En effet, les professeurs doivent eux-mêmes payer parfois leurs propres copies pour pouvoir donner cours, ou faire une évaluation. Dernièrement au Conseil de Participation du 19 octobre réunissant la direction, le PO, les représentants des professeurs et des parents : le PO et la direction répondait que le problème était budgétaire et qu'il y avait une volonté de diminuer le nombre de copies et d'y conscientiser les professeurs. Comme si ces derniers étaient coupables de devoir faire les copies.

Nous relevons le fait que peu d'activités était proposé aux élèves dont beaucoup sont dans des situations sociales précaires, et où justement l'école reste un pilier indispensable pour leur épanouissement social et culturel. Là encore, la seule réponse du PO et de la direction est que les procédures administratives sont lourdes, ce qui provoque des factures non payées et donc le refus de certaines institutions comme « l'ADEPS » par exemple, d'inscrire les jeunes dans leurs activités. Cela au grand désarroi des professeurs motivés qui se découragent de proposer des sorties culturelles.

Parlons-en des professeurs de « l'Athénée Joseph Bracops », beaucoup sont des professeurs de longue date, qui se donnent corps et âme pour continuer à enseigner dignement, malgré le fait qu'ils se sentent de plus en plus freinés dans des conditions de travail difficiles.

Certains professeurs donc se découragent et partent très vite, les plus anciens, nommés pour la plupart, qui refusent de faire comme si tout allait bien, s'en vont et demandent d'enseigner dans une autre école, vers un autre PO.

Force est de constater que ces 2 dernières années, leur nombre est important, d'excellents professeurs s'en sont allés et puis, il y a les fameux professeurs que tout le monde peut citer, profs y compris, qui sont malheureusement bien connus, pour tomber malade en début d'année, à remettre des certificats de semaine en semaine, sans pouvoir les remplacer.

Ça nous amène à une grande problématique de l'Athénée, c'est l'absentéisme des professeurs. La direction soutient qu'elle n'a pas de baguette magique et que l'on est dans un contexte de pénurie. Pas facile de remplacer les enseignants. Mais que fait-on pour mieux comprendre les raisons des départs ? Ne serait-il pas judicieux d'investir dans la rétention et la motivation des professeurs ? Nous en avons marre des justifications généralistes rejetant la faute sur des problèmes de société macro-économiques. Il faut qu'à tous les niveaux, chacun prenne ses responsabilités.

Nous avons tous une marge de manœuvre. Les parents et les élèves témoignent de licenciements journaliers, souvent ils n'ont même pas assez de place dans leur journal de classe pour lister tous les licenciements.

Les élèves se disent être au chômage. Quelles sont les alternatives concrètes, mises en place pour palier à ces lacunes ?

Concernant la culture de l'école et le respect pour le choix d'option des élèves, il est important de rappeler que l'égalité des chances et le respect sont des valeurs-clefs et ces valeurs ne sont pas reprises dans le projet pédagogique de l'école.

Ce qui nous amène à un autre dysfonctionnement celui encore davantage interpellant. Plusieurs classes entre le mois de septembre et octobre ont été réorganisées. C'est-à-dire que durant un mois et demi, des élèves qui étaient avec des camarades de longue date mais aussi avec certains professeurs, ont été séparés et changés de professeurs du jour au lendemain.

Le 1^{er} octobre 2022, la classe de l'option Sciences-Math de 5^e année secondaire est scindée en 2 dans le but d'être rattachée à 2 classes existantes et de créer une nouvelle classe de 6^e secondaire. Le proviseur a demandé aux élèves de la classe de faire une proposition de groupes. Ils devaient respecter la condition suivante: les élèves suivant les cours philosophiques de Morale, religion catholique, religion protestante et EPS doivent être réunis au sein du même groupe.

Ce type de pratique est stigmatisante et discriminante pour les élèves : et cela amène son lot de conséquences.

Les conséquences culturelles et sociales : la diversité sur le plan culturel n'est pas respectée et les élèves sont stigmatisés par rapport à leur appartenance religieuse. Les valeurs du vivre ensemble ne sont pas prises en compte, on privilégie la facilité d'organisation de l'école.

Depuis, plusieurs élèves se retrouvent déprimés, découragés, car beaucoup sont séparés de leurs camarades, dans des classes où le niveau n'est pas le même. L'option sciences (avec moins d'heures de math) avec des sciences-math par exemple. Et avec comme seule réponse, qu'ils finiront par s'habituer.

Les conséquences pédagogiques : le premier groupe rassemblant les élèves des cours philosophiques de Morale, religion catholique, religion protestante et EPS ne compte que 16 élèves dans les cours de sciences. Alors que l'autre groupe compte 24 élèves. Il faut avoir choisi le bon cours philosophique pour bénéficier des meilleures de conditions d'apprentissage.

Ce n'est pas la première année que cette manière de scinder les classes est appliquée. Plusieurs parents ont essayé d'alerter la Préfète et encore une fois, ne sont pas entendus et on minimise le problème relayé d'avoir des classes « entre soi ». Pire, c'est justifié ainsi

et confirme qu'il n'y a aucun vice de procédure et que cette sélection est parfaitement légale. Pourtant le projet éducatif de l'AJB mentionne clairement l'objectif suivant : « *L'école est un lieu d'ouverture par la mise en œuvre de pratiques visant l'intégration de chacun en son sein* ».

Nous en avons discuté lors du précédent Conseil de Participation, la Direction et le PO réfutent l'aspect discriminatoire. Nous ne disons pas qu'il y a eu intention de discriminer mais les conséquences sont ce qu'elles sont et c'est la moindre des choses de pouvoir partager ce constat.

Enfin, nous voulions souligner le mur que les parents rencontrent encore et encore face à leurs questionnements légitimes et à la main tendue, plusieurs fois proposée pour trouver des solutions pour l'avenir de nos enfants.

Je vais vous donner un des exemples les plus frappants. Nous avons décidé de proposer un groupe de travail rassemblant quelques parents et professeurs motivés, afin de mettre ensemble des idées et des actions concrètes pour améliorer les résultats du CEID et du CESS et de réduire l'absentéisme des élèves et des professeurs. Cette proposition a également été rejetée par la direction et le PO.

Pour quelle raison refuser une collaboration constructive entre professeurs et parents motivés ? Ce manque de transparence, et cette mauvaise gestion nous interpelle fortement surtout lorsque la seule réponse qui est apportée à ces refus, est qu'il faut faire confiance à la direction et au PO.

En attendant, des voix s'élèvent que ce soient celles des élèves, des parents et des professeurs. D'ailleurs en parlant des professeurs, une publication sur la page Facebook « L'Anderlechtoise » en date du 13/11, d'un professeur fraîchement engagé au sein de l'Athénée dénonce publiquement un des dysfonctionnements de cette Athénée. Il dit également que lui peut se permettre de critiquer la politique actuelle relative aux subsides octroyés à l'enseignement à Anderlecht, en l'occurrence pour l'AJB, car il est juste un remplaçant, mais que bien des professeurs ont peur, peur de parler. Alors comment vous faire confiance ?

Voici nos questions :

Question 1 : Quelle est la place que vous accordez aux valeurs fondamentales qui devraient faire partie du projet pédagogique de l'école : bien être des élèves, qualité d'accueil, vivre ensemble, l'égalité des chances et au respect de chacun au sein de l'école ? Quelles sont les actions concrètes mises en place pour que ces valeurs primordiales soient appliquées dans la vie quotidienne de l'école ?

Question 2 : Comment peut-on améliorer la communication entre la direction/enseignants et les parents d'élèves, pour qu'ils puissent être écoutés, et engagés plus dans la vie de l'école, pour construire ensemble l'avenir de nos enfants.

Question 3 : Les professeurs rencontrent de réelles difficultés pour enseigner dans de bonnes conditions dans notre école. Quelles sont les actions concrètes mises en place pour garder les professeurs motivés à travailler au sein de l'AJB?

Êtes-vous conscient du niveau actuel de motivation des professeurs, est ce que cela a été audité récemment? Pouvez-vous nous dire quel est le pourcentage des professeurs qui ont quitté l'AJB par an ces 4/5 dernières années ? Et pouvez-vous nous dire le nombre d'heure de licenciement à l'AJB et le comparer au taux d'absentéisme moyen des autres écoles secondaires ?

Question 4 : Quel est le plan d'investissement concret dans l'école dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves et la motivation de nos professeurs ? C'est bien de dire qu'il y a du budget mais montrez-nous concrètement ce qui va être fait et comme cela sera fait.

Question 5 : Pouvez-vous nous dire de manière précise quand aboutira la décision pour une plateforme de communication parents-élèves ? Et où en sommes-nous concrètement

après 2 ans de discussion ? Et quand il y aura-t-il une connexion internet WIFI dans tous les bâtiments de l'AJB avec l'accès à une salle informatique pour les élèves?

Question 6 : Pouvez-vous faire la lumière sur les critères qui ont permis de scinder la classe de 5^{ème} sciences math ? Que répondez-vous aux élèves qui se sentent stigmatisés et discriminés ?

Bien entendu, nous attendons des réponses concrètes dans le contexte actuel qui prévoit que chaque parent a le droit d'inscrire son enfant au cours convictionnel de son choix, comme inscrit dans la Constitution. Remettre cela en question, n'est pas le débat aujourd'hui et reviendrait à ne pas assumer la responsabilité qui vous incombe. Concentrons-nous sur des éléments et des actions qui sont dans votre zone d'influence.

G. VAN GOIDSENHOVEN remercie la représentante des habitants pour cette synthèse des éléments mais aussi des questions qu'elle adresse au Collège.

Il se dit interpellé par le fait que, ces dernières années, l'actualité de l'AJB soit une actualité de plus en plus récurrente de notre Conseil communal et de la presse. Nous avons connu cela dans d'autres écoles, qu'elles soient d'enseignement secondaire ou supérieur. Cela n'annonce rien de bon puisque, forcément, les parents s'interrogent sur le parcours pédagogique de leurs enfants. Les enseignants qui pourraient rejoindre l'école se demandent s'il est pertinent d'aller dans un établissement où règne une certaine forme de tension. Nous avons parlé de manque de respect et de transparence, de dysfonctionnement, de problèmes de copies, de connexion internet, etc. Comment garantir la qualité pédagogique dans un cadre où les tensions pourraient progressivement miner toute une série de choses ? C'est une forme de poison lent que de se retrouver dans une école où règne un malaise. Il s'agit de parcours de carrière des enseignants mais, il en va aussi de l'avenir de milliers de jeunes qui fréquenteront les bancs de cet établissement. Cette optique l'effraie car les conséquences des dégâts seront longues.

Ce malaise, cette remise en question, cette difficulté de dialogue, constitue une très longue période car on assiste aujourd'hui à de nouvelles révélations et interpellations. C'est un signal extrêmement préoccupant au moment où beaucoup de jeunes sont parfois confrontés à un certain nombre de difficultés personnelles auxquelles on doit porter une attention particulière.

G. VAN GOIDSENHOVEN demande au nom du groupe « MR » que le PO se mette au tour de la table pour trouver des solutions, pour que l'AJB ne soit plus l'objet de révélations dénonçant un aspect préoccupant. Des enfants doivent pouvoir poursuivre leur formation et leurs parents doivent avoir confiance en l'outil pédagogique. Les enseignants doivent aussi avoir confiance en leur avenir de carrière et en leur PO qui doit pouvoir répondre à un certain nombre de leurs attentes.

Il est urgent que ces différents se réunissent pour trouver une issue rapide et ainsi d'éviter que les difficultés évoquées n'entachent durablement l'activité de l'AJB, sa réputation, sa qualité pédagogique, mais surtout que le parcours de nombreux élèves soit rendu plus compliqué.

Il espère que la voix de la raison et de la responsabilité sera au cœur de la réponse apportée par le Collège.

G. BORDONARO remercie les habitants pour cette interpellation en rappelant que cette situation est grave car le PO a fermé les yeux sur la situation à l'AJB. Le Collège se rend-t-il compte de la gravité de la situation à laquelle cet établissement fait face ? Il a déjà interpellé à ce sujet, il y a quelques mois et avait alors dû se justifier quant à la raison de son intervention car le Collège ne voyait pas où était le problème. Il espère que ce dernier va aujourd'hui enfin se réveiller et aura la volonté de résoudre les problèmes, d'accepter

que les parents et professeurs souhaitent mieux pour l'école et les élèves, afin que ceux-ci puissent terminer leur scolarité armés d'un bagage suffisant pour entrer à l'école supérieure ou exercer un métier.

Il se dit impatient d'entendre les réponses du Collège car deux fois précédemment l'échevin a répondu qu'il n'y avait pas de problème et qu'il ne faut pas s'inquiéter. Tous ces dysfonctionnements, ces petits problèmes, entachent l'image, ce qui ne permet pas le bon enseignement des élèves. L'AJB est le seul établissement secondaire communal publique où étudient des élèves de quartiers populaires. Ce n'est pas pour autant que cette école doit être délaissée. Il faut y améliorer les conditions de travail et G. BORDONARO ne comprend pas pourquoi on refuse que les parents puissent être impliqués dans les projets pédagogiques. Il a l'impression qu'une routine s'est installée depuis des années et qu'on n'a pas envie de se démener.

G. VERSTRAETEN évoque un exemple du passé pour illustrer l'importance des écoles et des professeurs. Des études ont été menées, après les longues grèves des professeurs de la « Communauté française » pendant les années 1990, sur les conséquences que ces dernières ont eues sur les élèves. Le résultat fut qu'ils ont beaucoup moins continué dans l'enseignement supérieur. Plus tard au cours de leur vie professionnelle ils gagnaient moins par rapport aux élèves qui avaient normalement suivi des cours. Il est important pour le futur de ces enfants fréquentant aujourd'hui l'AJB qu'ils bénéficient de professeurs impliqués, présents et qui effectuent leur travail. Il ne doute pas de l'implication des professeurs mais, lorsqu'il entend ce qui est décrit en termes d'absentéisme, de maladie à long terme et pénurie de professeurs, il trouve cela grave.

Il entend aussi le manque d'implication dans la communication entre les parents et les professeurs. Pourtant, « Smartschool » existe aussi du côté néerlandophone. Au manque de matériel informatique, à l'absence de connexion internet, de photocopies, du peu d'activités scolaires, on répond toujours qu'il s'agit d'un « problème de budget ». Cela ne concerne pas que les écoles communales mais aussi les services publics communaux.

Au sujet des questions d'égalité des chances et des personnes se sentant discriminées, il avoue que, lorsqu'il entend la décision de séparer les personnes par leur choix de cours de religion ou de morale, il est choqué. Comment justifier ce choix ?

Quand G. VERSTRAETEN entend tous les problèmes de budget et de gestion, il se demande s'il n'y a pas un manque de politique RH performant. Anderlecht est encore une des seules Communes qui est encore le PO d'un établissement secondaire, ce qui est assez rare. Un établissement secondaire est plus compliqué à gérer qu'un établissement primaire. Si le Collège n'est pas capable d'améliorer les conditions dans cet établissement, s'il n'a pas le budget - et on sait qu'il n'a plus le budget car les chiffres budgétaires sont dans le rouge - pour fournir du bon matériel, assurer une meilleure gestion RH et des activités pour les enfants, alors il doit peut-être faire ce que d'autres Communes ont déjà fait de par le passé : transférer cet établissement vers un autre PO qui sera plus conséquent et plus expérimenté pour améliorer les conditions dans cet établissement.

Madame H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

Mevrouw H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst:

Mon intervention de ce jour concerne l'enquête d'orientation sexuelle et religieuse effectuée en novembre 2022 à « l'Athénée Joseph Bracops ».

Mes questions à ce sujet sont :

1) Quel était officiellement le but de cette enquête ?

- 2) Que sont devenus les documents recueillis et quelle est la garantie présentée en ce qui concerne la confidentialité de cette enquête ?
- 3) Comment a-t-on pratiquement assuré l'anonymat des réponses ?
- 4) Les parents ont-ils été officiellement avertis de cette enquête au préalable étant donné qu'il s'agit d'enfants mineurs ?
- 5) Quel suivi a-t-on donné aux plaintes ou remarques des parents ?
- 6) Sur quels critères la Commune a-t-elle donné son soutien à cette enquête ?
- 7) Qui a pris connaissance des résultats et qui les a compilés ?
- 8) Les enseignants ont-ils à un moment ou un autre été impliqués dans cette enquête et de quelle façon ?
- 9) Le « Comité de Défense des Enfants » a-t-il été averti ?

Monsieur l'Echevin WILMART donne lecture de la réponse suivante aux interpellants :
Mijnheer de Schepen WILMART geeft lezing van het volgend antwoord aan de interpellanten:

Comme vous le savez, nous avons déjà eu l'occasion d'aborder les différents sujets lors de plusieurs Conseils de participation et encore la semaine dernière en présence de notre Bourgmestre et de notre inspectrice pédagogique.

Les écoles du réseau officiel neutre subventionné sont ouvertes à tous et dispensent un enseignement qui s'inspire essentiellement des principes de laïcité. Leur caractère neutre garantit le respect des convictions personnelles de chacun. Elles refusent toute forme d'endoctrinement et souscrivent à la « Déclaration universelle des Droits humains ». Elles sont garantes des valeurs de démocratie, de pluralisme et de solidarité.

A « l'Athénée Joseph Bracops » et dans toutes les écoles de notre Pouvoir Organisateur, conformément aux projets éducatifs et pédagogiques des écoles communales d'Anderlecht, ces valeurs sont au centre des préoccupations de l'équipe éducative.

Tous nos élèves sont accompagnés de la 1^{ière} année à la 6^e année par les éducateurs, les enseignants, les médiateurs, les membres de la direction et les représentants du « Centre Psycho-Médicosocial ». Un travail de collaboration étroit existe avec les acteurs extérieurs comme le « Service d'Aide à la Jeunesse », les éducateurs de rue ou encore « l'Antenne Scolaire ». « L'Athénée Joseph Bracops » a mis en place depuis plusieurs années un parcours « Evras » (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) complet et s'enorgueillit de travailler l'orientation par un suivi personnalisé.

Notre conseiller en orientation, le CPMS, les proviseurs et la préfète guident, écoutent et conseillent les choix d'options en interne ou la réorientation vers d'autres filières en collaboration avec les jeunes et les familles. Pour preuve, la nouvelle fiche de choix d'option qui est utilisée depuis mars dernier et permet un choix construit et réfléchi pour chaque élève.

Nous privilégions l'accueil des parents, la communication avec les familles et l'écoute de tous. Nos actions sont en phase avec nos intentions.

Les membres de la direction sont joignables par mail, par téléphone ou à l'école avec et sans rendez-vous.

Le site de l'école est actualisé à chaque changement. Les réseaux sociaux, « Facebook » et « Instagram » assurent une diffusion rapide des informations auprès des élèves et des parents, près de 900 élèves sont abonnés à notre compte « Instagram ».

La plateforme « Happi » utilisée à l'athénée permet d'avoir accès à des valves virtuelles destinées aux échanges entre membres de l'équipe éducative mais également entre professeurs et élèves.

La plateforme « Happi » permet ainsi aux élèves et aux enseignants de dialoguer. Par ces différents médias, nous touchons un public de plus en plus large.

Un nouveau journal de classe dont la lecture est plus aisée rassemble le contenu des différents documents auparavant distribués.

Les avis papier ont été remplacé dans un souci d'écologie et de praticité par une version numérique aisément accessible à tous.

Lors de l'accueil des élèves de 1^{ère} année en début d'année scolaire, les parents passent un long moment en classe avec leurs enfants et leurs enseignants.

Une réunion des parents supplémentaire est organisée au printemps. En dehors des réunions, les professeurs rencontrent les parents lors de rendez-vous individuels.

La soirée « Portes ouvertes » est la vitrine de notre établissement auprès de nos futurs élèves.

L'association des parents active au sein de l'athénée est invitée à participer à différents événements tout au long de l'année.

Le Conseil de Participation se réunit à 4 reprises dans l'année et permet la rencontre des parents, des enseignants, du PO, des membres de la direction et des représentants des élèves.

Les difficultés évoquées pour les photocopies et les sorties scolaires ont été analysées et des solutions pratiques ont été mises en place.

Une rencontre a eu lieu entre le Pouvoir Organisateur et le corps enseignant et il apparaît que selon eux, le système des photocopies n'a jamais aussi bien fonctionné que maintenant.

Dans le bâtiment principal, 30 locaux sur 48 sont équipés de TBI (tableau blanc interactif) qui sont connectés à Internet. L'installation des TBI se poursuit.

Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur des précautions visant à assurer la sécurité de tous les élèves, des plus jeunes aux plus âgés, qui nous sont confiés. C'est une priorité légale, morale et déontologique que nous avons à cœur de respecter en toutes circonstances.

Nous rappelons que les écoles n'ont pas d'identité juridique et que donc c'est le Collège qui doit autoriser la sortie.

Les questions liées au bien-être des enseignants sont au centre des préoccupations des équipes de directions tout comme celles des élèves.

Les difficultés liées au recrutement et à la stabilité des enseignants dépassent largement le cadre de « l'Athénée Joseph Bracops » et des écoles communales d'Anderlecht, e vous invite à consulter les sites « Facebook – profsdispo » : des demandes quotidiennes émanant de toutes les écoles de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » s'y trouvent.

La commission « Éducation » du Parlement de la « Fédération Wallonie-Bruxelles » a approuvé à l'unanimité un projet de décret comportant plusieurs mesures pour lutter contre la pénurie d'enseignants dans les écoles de Wallonie et de Bruxelles.

Ce nouveau texte, qui vient compléter un premier paquet d'incitants adopté en juillet 2020, entend mieux stabiliser les enseignants en début de carrière et renforcer l'attractivité de la profession.

Des investissements majeurs ont eu lieu à « l'Athénée Joseph Bracops » ces dernières années, destruction d'un bâtiment préfabriqué déclaré non-conforme, installation du double-vitrage et de vannes thermostatiques, rénovation de la cour de récréation du

bâtiment principal, construction de deux nouveaux blocs de sanitaires, réhabilitation de locaux pouvant accueillir des vestiaires plus spacieux.

Des travaux d'entretien sont en cours, peinture, carrelage. Le matériel de base est livré régulièrement et est géré en « bon père de famille ».

Un audit sur l'installation du wifi à l'AJB a été effectuée. L'installation proprement dite est soumise à l'aval et à la validation des différents acteurs concernés. L'échéance est fixée pour l'ensemble des écoles bruxelloises à 2024. Nous sommes dans les délais prévus. Premièrement, un état des lieux des besoins des écoles en termes de connectique interne est réalisé. Cette étape permet d'identifier le futur emplacement des bornes wifi, les endroits de passage du câblage, l'alimentation, etc.

Une fois l'enquête finalisée, rendez-vous est pris pour l'installation du matériel. Chaque école pourra ainsi bénéficier de 8 à 11 bornes wifi. Tous les frais étant à charge de la Région, ainsi que 3 ans de maintenance. Chaque direction pourra gérer son ou ses réseaux wifi en toute sécurité.

Du matériel informatique, PC portables, tablettes, est prêté en toute discrétion aux élèves qui n'y auraient pas accès. Des ordinateurs sont mis à la disposition des élèves dans l'école entre autres pour la rédaction et les recherches liées au travail de fin d'étude.

Le coût d'une plateforme de type « Smartschool » est extrêmement onéreux et nous ne pouvons favoriser une école au détriment des autres. Le PO d'Anderlecht comporte plus de 25 établissements scolaires et +/- 15.000 élèves.

Enfin, pour répondre à votre dernière question, je me permets de vous rappeler et ce conformément à la loi que l'interpellation citoyenne doit être relative à un sujet d'intérêt communal et ne pas revêtir un intérêt exclusivement privé.

Monsieur l'Echevin WILMART donne lecture de la réponse suivante par rapport à l'interpellation de madame H. BENMRAH.

Mijnheer de Schepen WILMART geeft lezing van het volgend antwoord, over de interpellatie van mevrouw H. BENMRAH.

Pour ce qui est du questionnaire sur les préférences affectives des élèves en 4^e secondaire, il s'agit d'élèves de 15 à 17 ans, ceci fait partie du cours d'EVRA (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) que toutes les écoles sont censées organiser.

C'est dans ce cadre que l'asbl « GRIS » (Groupement d'intervention scolaire) qui a établi le questionnaire est intervenue à l'athénée et dans d'autres écoles en Belgique.

Cette asbl est reconnue par la « Fédération Wallonie-Bruxelles » et reçoit d'ailleurs à cet effet des subsides, il faut savoir que son travail est tout particulièrement apprécié par les autorités subsidiantes.

L'objectif est, après l'analyse des réponses au questionnaire qui je le rappelle est anonyme, de discuter avec les élèves pour les sensibiliser afin d'éviter toute forme de discrimination ou de harcèlement, lié à l'orientation sexuelle.

Les documents ne sont exploités que par l'ASBL et sont récupérés par celle-ci.

Sachant que le questionnaire est anonyme, il reste donc de facto confidentiel. C'est l'ASBL qui les analyse.

Les élèves n'indiquent pas leur nom sur la feuille et les feuilles sont collationnées, retournées et pas dans l'ordre des bancs, donc il n'y a pas de moyen de retrouver qui a répondu aux différentes questions.

Les cours liés à l'EVRAS font partie du programme scolaire. Les parents sont avertis que des cours liés à l'EVRAS sont organisés.

Les enseignants n'ont pas accès au questionnaire et assistent au débat mené par l'ASBL avec leurs élèves.

En ce qui concerne les photocopies, contrairement à ce que vous avancez dans votre interpellation, la problématique liée à celles-ci à « l'Athénée Joseph Bracops », comme dans toutes nos autres écoles communales est réglée depuis fin septembre et ne revient sur le devant de la scène que par des interpellations, mais je peux vous rassurer que sur le terrain les enseignants attestent que le nouveau système mis en place est plus qu'efficace.

La représentante des habitants résume que le constat est clair : l'échevin a énoncé une liste de choses faites par la Commune mais qui ne répond pas aux questions posées.

Les questions primordiales sont :

- Le Collège est-il conscient du niveau actuel de motivation des professeurs ? Cela a-t-il été audité récemment ? Pas de réponse.

- Le Collège peut-il dire quel est le pourcentage des professeurs qui ont quitté l'AJB au cours des 5 dernières années ? Pourquoi n'y a-t-il pas de réponse à cette question ?

- Le Collège peut-il citer le nombre de licenciements et comparer le taux d'absentéisme moyen à l'AJB avec d'autres écoles secondaires ? A nouveau, pas de réponse.

A un moment, il faut pouvoir rendre des comptes et rendre publiques ces informations.

Les parents viennent devant le Conseil communal avec une démarche constructive pour expliquer les problèmes que leurs enfants rencontrent et, finalement, ils se retrouvent à nouveau dans une situation où il n'y a ni engagement, ni prise de responsabilités, ni quelque chose de concret qui en ressort. Or, c'est justement cela dont les parents ont besoin : voir ensemble le bout du tunnel !

Il existe certes des Conseils de Participation quatre fois par an, mais, si le Collège pouvait venir à l'AJB, il verrait ce qui s'y passe en réalité. L'échevin a fait l'honneur de sa présence lors du dernier Conseil de Participation, il a pu constater comment cela se passait mais il a surtout pu entendre la remise en question de la légitimité faite par l'association des parents.

L'échevin dit qu'il s'agit ici d'une affaire privée, que l'interpellante vient devant le Conseil pour mon compte personnel, or elle parlée de ce point au cours du Conseil de Participation, point débattu avec toute l'association des parents.

Le déroulé de l'interpellation est décevant car, pour les parents, il s'agit de la première interpellation. Ils n'en connaissent pas bien le fonctionnement et pensaient que c'était une manière de pouvoir aboutir à des choses concrètes et de pouvoir obtenir des engagements de la part du Collège. Une partie des réponses peut permettre au Collège de se justifier, mais l'autre partie doit, au moins, ouvrir une porte ouverte pour la suite et pour discuter ensemble d'un plan d'action concret pour l'AJB. Ce n'est malheureusement pas du tout le cas dans la réponse apportée aujourd'hui.

Monsieur le Bourgmestre-Président estime qu'il y a une confusion par rapport à ce qu'est une interpellation citoyenne. Cette dernière n'est effectivement pas le bon format pour discuter de toutes ces questions très précises. Il propose qu'il y ait encore des réunions tenues, en plus petit comité, pour aborder le fond de chacune des questions abordées, ainsi que les réponses que le Collège peut y apporter. Il est vrai qu'une interpellation citoyenne n'a pas pour vocation de répondre à ce genre d'éléments, ce n'est pas le bon format. Un règlement s'applique pour le fonctionnement de ce Conseil communal, ce qui permet de faire vivre la démocratie ; il s'attache à appliquer le règlement.

La représentante des habitants ne comprend pas cette position. Si le Bourgmestre dit que des réunions seront tenues, pourquoi cela ne fait-il pas partie de la réponse de l'échevin. Pourquoi n'y a-t-il pas d'engagement concret proposés ce soir ? Si l'interpellation citoyenne n'est pas le bon format, quel est donc le bon format lorsqu'il y a des dysfonctionnements dans l'école ? Jusqu'où faut-il aller ? Faut-il contacter la presse pour être entendu ?